

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)

PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS
DE L'ÉLECTRICITE ET DE L'EAU « AGREE »

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Numéro de l'Avis	:	AMI n° 032/MRHE/UCM/AGREE/2025/SC
Numéro du marché	:	ZR-UCM-525863-CS-INDV
Financement	:	Banque mondiale Don IDA N° D9890-ZR et Crédit IDA N° 7066-ZR
Services de consultant	:	Recrutement d'un consultant assumant la fonction de Responsable de la Passation des Marchés au sein d'UCM
Date de publication	:	25 novembre 2025
Date limite de remise	:	09 décembre 2025
Approche de marché	:	Ouverte – Nationale

Le Gouvernement de la R.D. Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Électricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat des « **Services d'un Consultant Individuel assumant la fonction de Responsable de la Passation des Marchés au sein d'UCM** ».

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint en charge de la coordination administrative et financière, en relation avec un pool de consultants, d'experts et de l'assistance technique externe, le Responsable de la passation des marchés a pour mission, entre autres de superviser la Branche passation des marchés, d'apporter son appui et son assistance technique en général à l'ensemble des activités de passation des marchés de l'Agence, en particulier à celles financées par les Bailleurs des fonds. Il devra prendre en compte les directives et procédures édictées par la Banque Mondiale dans le cadre du projet et des autres bailleurs de fonds.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : www.ucmenerie-rdc.com.

L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM) invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac + 5 ans minimum) en droit, économie, ingénierie, gestion ou équivalent ;
- Avoir une expérience globale minimale de 10 ans dont au moins :
 - (i) cinq (05) ans au poste de Spécialiste en passation de marchés dans des projets financés ou cofinancés par la Banque mondiale ou la Banque Africaine de Développement. L'expérience dans un projet sur financement Banque Mondiale est un atout majeur ;
 - (ii) Trois (3) ans dans les projets ou programmes d'infrastructures ou projets d'investissements similaires ayant des contrats plus ou moins complexes et/ou de grande valeur financés par les bailleurs de fonds durant les dix années d'expérience professionnelle générale
- Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale pour la passation des marchés et des accords de financement ; avoir une bonne maîtrise de l'informatique et logiciels de base de données et de bureautique ;
- Connaître les procédures de passation de marchés de l'Etat ainsi que celles des collectivités locales ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français ;

- Avoir la maîtrise de l'outil informatique et avoir une connaissance des logiciels standards (Word, Excel, Power Point, etc.).

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae, les copies de diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.13, 3.15, et 3.16 du Règlement de Passations des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI), septième édition, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite à la section VII, paragraphes 7.36 et 7.37 du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), septième édition, septembre 2025.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) au plus tard le **mardi 09 décembre 2025** et porter clairement la mention : « **AMI n° 032/MRHE/UCM/AGREE/2025/SC – Recrutement d'un Consultant Individuel assumant la fonction de Responsable de la Passation des Marchés au sein d'UCM** ».

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)
Concession Zimbali & Gombe River / 2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif
Commune de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo
E-mail : procurement@ucmenerie-rdc.com


Jean-Pierre MUKADI KALOMBO, PMP®
Coordonnateur